

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **vendredi 06 juillet 2018 à 14:57**

S-PA-462145 05/07/18 Candid. en analyse
2018-RS-MO 15/06/18 Procédure Ouverte

Commune de Oriolles / Service : ORIO / Brigitte Arnaud
MAITRISE D'ŒUVRE pour la construction de quatre logements avec salle
commune

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 15/06/18	15/06/18	5491	152	47 / 47	3 / 10

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
Sud-Ouest - Ed. Charente + Charente Libre (Couplage) - Mapa réduit	Clos	15/06/18 à 14h47		1/3	

Service : ORIO

Classification CPV :

Principale : **71221000** - Services d'architecte pour les bâtiments

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE D'ORIOLLES

M. Le Maire
Mairie
16480 Oriolles
Tél : 05 45 98 74 36 - Fax : 05 45 98 74 36
Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	MAITRISE D'ŒUVRE pour la construction de quatre logements avec salle commune
Référence	2018-RS-MO
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
DESCRIPTION	<p>Conformément au décret n°93.1268 du 29 Novembre 1993, il sera confié au prestataire choisi les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Études d'avant-projet globales -Études de projet -Assistance pour la passation des contrats de travaux -VISA -Direction de l'exécution des contrats de travaux -Ordonnancement, la coordination et le pilotage du chantier -Assistance aux opérations de réceptions <p>La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non</p>
Forme	<p>Prestation divisée en lots : Non</p> <p>Les variantes sont refusées</p>
Quantité ou étendue	La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 536 000 € HT.
Conditions relatives au contrat	
Cautionnement	sans objet

Financement	Fonds propres et subventions publiques. Paiement selon les règles de la comptabilité publique
Forme juridique	Les groupements momentanés de maîtres d'oeuvres sont autorisés et devront, après attribution du marché, prendre la forme de groupements solidaires ou de groupements conjoints avec mandataire solidaire.
Conditions de participation	
<p>Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :</p> <p>Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) <p>Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) <p>Autres renseignements demandés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 - Une fiche de présentation reprenant la composition de l'équipe constituée et précisant, pour chaque compétence, l'entité en charge de cette dernière. - Un dossier d'oeuvres représentant graphiquement et/ou photographiquement trois opérations jugées les plus significatives. 	
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60 % : Valeur technique de l'offre 40 % : prix des prestations
Renseignements	<p><u>Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques</u></p> <p>Commune d'Oriolles Monsieur le Maire Mairie Le bourg 16480 Oriolles Tél : 05 45 98 74 36 mairie.oriolles@wanadoo.fr</p>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>

Offres	Remise des offres le 05/07/18 à 17h00 au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : 90 jours , à compter de la date limite de réception des offres.
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> <p>Dépôt sous pli à l'adresse suivante :</p> <p>Commune d'Oriolles Monsieur le Maire Mairie Le bourg 16480 Oriolles</p> <p>Dépôt par porteur :</p> <p>lundi et mardi de 9 h à 12h30 et jeudi après-midi de 14h à 17h30</p>
Renseignements complémentaires	<p>La visite du site est libre à la diligence des candidats.</p>
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif de Poitiers 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert BP 541 86020 Poitiers Cedex Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09 greffe.ta-poitiers@juradm.fr http://poitiers.tribunal-administratif.fr</p> <p>Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :</p> <p>Tribunal administratif de Poitiers 15, rue de Blossac Hôtel Gilbert BP 541 86020 Poitiers Cedex Tél : 05 49 60 79 19 - Fax : 05 49 60 68 09 greffe.ta-poitiers@juradm.fr http://poitiers.tribunal-administratif.fr</p> <p>Envoi le 15/06/18 à la publication</p> <p>Publication aux supports de presse suivants : Sud-Ouest - Ed. Charente + Charente Libre (Couplage)</p>